

Commission Consultative des services publics locaux

Séance plénière du 14 octobre 2013

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2012 DE LA SOCIÉTÉ BLUE GREEN

Golf Grand Lyon-Chassieu

Pour l'année 2012, la CCSPL tient à souligner une amélioration sensible des relations entre le Grand Lyon et le délégataire suite au changement de l'équipe de direction du golf, amélioration confirmée par l'association sportive du golf.

Concernant la politique tarifaire du golf, la commission se félicite que ses observations sur le niveau relativement élevé des tarifs jeunes (18-25 ans) aient été prises en compte et que le délégataire propose désormais des tarifs jeunes tout à fait compétitifs. Elle souhaite que le délégataire poursuive ses efforts visant à faire du golf un « sport pour tous », notamment sur les tarifs de la classe d'âge 26-35 ans qui restent encore élevés en comparaison avec les golfs environnants. La CCSPL a pris connaissance de l'étude comparative sur les tarifs réalisée en 2012, mais elle souhaite qu'elle soit affinée en analysant le positionnement tarifaire du golf de Chassieu en comparaison des autres golfs publics.

En matière de développement durable, la commission note les efforts réalisés en vue d'améliorer la gestion de la consommation d'eau et de réduire le recours à l'utilisation de produits phytosanitaires et encourage le délégataire à poursuivre ses efforts.

La commission souligne également les actions menées pour améliorer l'accessibilité du golf aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, la commission prend acte des études en cours concernant l'avenir du Golf de Chassieu à l'issue de la DSP (octobre 2015). Elle souhaite être informée des scénarios envisagés et être consultée sur les éléments de programme (notamment club house) en amont de la définition du cahier des charges. A court terme, la mise en place d'un point d'eau et de toilettes à mi-parcours est très attendue.